

CESSION

Cédant

Prénom / Nom :

Rue / n

Code postal / Lieu :

Adresse e-mail :

Cessionnaire

Société / Prénom / Nom :

Rue / n

Code postal / Lieu :

Le cédant cède par la présente au cessionnaire sa **créance** mentionnée ci-dessous, non encore vérifiée, **déoulant d'un voyage à forfait conformément à l'article 18 de la loi sur les voyages à forfait**, envers la Fondation Fonds de garantie légal de la branche suisse du voyage, y compris les droits accessoires et préférentiels, en garantissant l'existence, le montant, la recouvrabilité et la cessibilité.

Destination :

Date du voyage :

Numéro / date de la facture :

Créance en CHF :

Le cédant confirme que

- il n'a pas cédé la créance mentionnée à un autre créancier ;
- il n'a pas encore été indemnisé par un autre organisme en ce qui concerne la créance mentionnée (par exemple, une société de cartes de crédit ou une assurance voyage).

Le cessionnaire est autorisé à notifier la cession au tiers débiteur et à recouvrer directement l'avoir.

Le droit suisse est applicable. Le lieu d'exécution et le for juridique sont à Zurich.

Lieu / date et signature du cédant :